

Vieillissement, autonomie et mobilité

Alcoolémie et conduite mortelle : agir, encore !

Premiers Secours aux Accidentés de la Route

En France, le permis de conduire est valide à vie. Or, avec l'âge, les nombreuses conditions - sensorielles, motrices et cognitives- requises pour la conduite déclinent et tôt ou tard se pose la question de l'arrêt de la conduite. **Comment, dès lors, envisager la fin de vie automobile en évitant tout sentiment d'injustice et sans provoquer la mort sociale ?**
Cette question mérite grande réflexion, car les seniors représenteront un tiers de la population en 2050.

Les enjeux sont importants et des idées reçues subsistent.

Plaisir et drogue à la fois, **l'alcool reste un sujet tabou même parfois chez les professionnels de santé** . Aborder la seule question des habitudes de consommation, voire des usages à risque ou de la dépendance
est
vécu comme une
immiscion
dans la vie privée. Pourtant, l'alcool au volant est une préoccupation majeure des gouvernements successifs qui, ces dix dernières années, ont pris plusieurs mesures.

Un Comité d'Experts a proposé quatre mesures stratégiques pour « réduire par deux le nombre de personnes tuées ou blessées gravement d'ici 2020 ». Parmi celles-ci, une plus large utilisation des EAD considérés actuellement comme l'une des

mesures les plus prometteuses pour la prévention spécifique de l'infraction « alcool » et de ses récidives.

L'EAD est un dispositif relié au démarreur qui empêche le moteur de se mettre en marche lorsqu'une certaine alcoolémie est détectée dans l'air expiré par le conducteur.

Une avancée dans la formation au permis de conduire

Grâce au succès rencontré par la campagne « 300 vies » qui a su créer un terrain favorable d'écoute et de prise de conscience par les Pouvoirs Publics, le Parlement a, en avril dernier, adopté une proposition de loi en ce sens. L'ACMF se félicite de cette avancée et a à
coeur
d'
oeuvrer
pour renforcer toujours plus la solidité de toute la chaîne de secours.

Avec les interviews de :

- Pr Sylvie BONIN-GUILLAUME, Professeur de Gériatrie, Faculté de médecine Marseille Timon
e ,

AP-HM

- Dr Patrick DAIMÉ, Secrétaire-Général de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), Médecin Généraliste et Praticien Hospitalier en Addictologie CHU Rouen

- Dr Philippe Lauwick, Président ACMF, Secrétaire CFMT

Ce Congrès biennal réunit pas moins de 300 à 500 spécialistes :

– Médecins généralistes, médecins du travail, urgentistes, rééducateurs ou experts de l'indemnisation,

– Professionnels de santé impliqués dans l'accidentologie,

– Managers de « personnels roulants »,

– Collectivités territoriales,

– Acteurs de l'automobile, de l'assurance et de la sécurité routière.

Ce Congrès s'adresse au plus grand nombre, à tous ceux concernés par la sécurité sur les routes.